

ELECTIONS AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION D'ETABLISSEMENT

DE L'INSERM (MANDATURE 2023- 2027)

PROCES-VERBAL EN DATE DU 8 décembre 2022

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, ensemble le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat et du décret n°2022-423 du 23 mars 2022 relatif à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche;

Vu l'arrêté du 27 mai 2022 instituant un comité social d'administration au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et des comités sociaux d'administration d'établissement pour les établissements publics administratifs ;

Vu la décision du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du 12 septembre 2022 fixant les modalités d'élections au Comité social d'administration d'établissement public (CSAE), aux Commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des corps des directeurs de recherche et chargés de recherche, ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études et assistants ingénieurs, techniciens de la recherche et secrétaires d'administration de la recherche et adjoints techniques de la recherche, à la Commission consultative paritaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et, pour ce qui concerne les personnels de l'Etablissement, au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSAMESR);

Vu la décision du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du 29 septembre 2022 portant création d'un bureau de vote,

Ressources humaines

Dresse le procès-verbal suivant :

Article 1 – Après décompte du nombre de votants et des suffrages valablement exprimés pour le comité social d'administration d'établissement, le bureau de vote a procédé à la répartition des sièges entre listes candidates ainsi qu'elle figure en annexe au présent procès-verbal.

Article 2 – Sont déclarés élus, titulaires et suppléants, selon les listes de candidatures concernées, les candidats désignés à l'annexe au présent procès-verbal.

Article 3 – Après décompte du nombre de votants et des suffrages valablement exprimés, le bureau de vote a procédé à la répartition des sièges entre listes candidates au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ainsi qu'elle figure en annexe au présent procès-verbal.

Article 4 – Après décompte du nombre de votants et des suffrages valablement exprimés, le bureau de vote a procédé à la répartition des sièges entre listes candidates au sein des formations spécialisées de service en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ainsi qu'elle figure en annexe au présent procès-verbal.

Article 5 – Les résultats sont proclamés ce jour.

Membres représentant l'administration

Présidente du bureau de vote Claire WATREMEZ-VESCOVI

Secrétaire Marguerite CORREA-HAY

Membres représentant les organisations syndicales

SGEN-CFDT Recherche EPST Izolina LOPES

SNCS-FSU

Maude LE GALL

SNPTES

Olivier GRIBOUVAL

SNTRS-CGT

Jean KISTER

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

PROCES VERBAL

ELECTION AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION D'ETABLISSEMENT

Nombre de sièges Titulaires	10
Nombre de sièges Suppléants	10
Nombre d'électeurs inscrits	7425
Nombre d'émargements	1769
Nombre d'enveloppes de vote	1769
Taux de participation	23,82%
Nombre de votes blancs	100
Nombre de suffrages valablement exprimés	1669

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Sgen-CFDT Recherche EPST	649 38,89%	1. CHARRIER DECONCLOIS Vanessa (F) (IEHC)	Titulaire
		2. BOBE Régis (H) (CRCN)	Titulaire
		3. LOPES Izolina (F) (TECN)	Titulaire
		4. KISSA-MARIN Karima (F) (CRCN)	Titulaire
		5. COURIAUD Cécile (F) (IECN)	Suppléant
		6. BENITSKI Sandrine (F) (IECN)	Suppléant
		7. GREUET Denis (H) (IECN)	Suppléant
		8. FERAUD Olivier (H) (IR1)	Suppléant
		9. FERNANDES Délia (F) (TECN)	-
		10. AUBERT Philippe (H) (IEHC)	-
		11. MARQUEZE-POUEY Béatrice (F) (CRCN)	-
		12. FIORE Frédéric (H) (IRH)	-
		13. PUISSEGUR-LAY Marie-Pierre (F) (IECN)	-
		14. BARBIER Emmanuel (H) (DR2)	-
		15. BARBEY Sonya (F) (AI)	-
		16. LACHKAR COLMERAUER Sylvie (F) (IEHC)	-
		17. LAVENNE Franck (H) (IEHC)	-
		18. GALIER Sophie (F) (TECE)	-
		19. SEVOZ-COUCHE Caroline (F) (CRHC)	-
		20. TEYSSIER Joël (H) (IEHC)	-
SNTRS-CGT	477 28,58%	1. GALLINA MULLER Claudia (F) (IEHC)	Titulaire
		2. MANGIN Jean-Marie (H) (CRCN)	Titulaire
		3. DUSSERT Christelle (F) (AI)	Titulaire
		4. ZOUIOUIECH Agathe (F) (IEHC)	Suppléant
		5. DESSIRIER Valérie (F) (AI)	Suppléant
		6. FROUIN MORLON Frédérique (F) (CRHC)	Suppléant
		7. TORRES Magali (F) (IECN)	-
		8. MOLENDI COSTE Olivier (H) (IR2)	-
		9. GOURICHON Muriel (F) (TECN)	-
		10. FRESQUET Judith (F) (IECN)	-

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
		11. THOMASSEAU Sylvie (F) (TECS)	-
		12. MARTIN Amandine (F) (IECN)	-
		13. CHAIX Basile (H) (DR2)	-
		14. MOULAERT David (H) (AI)	-
		15. MAI Caroline (F) (AI)	-
		16. ROBERT Patrick (H) (IEHC)	-
		17. DEMARQUE Michaël (H) (CRCN)	-
		18. FERRARI Patricia (F) (IECN)	-
		19. CHALLUAU Désiré (H) (TECN)	-
		20. KISTER Jean (H) (IRHC)	-
SNCS-FSU	329 19,71%	1. BABAJKO SYLVIE (F) (DR2)	Titulaire
		2. GUILLEMAIN GHISLAINE (F) (CRCN)	Titulaire
		3. LE GALL MAUDE (F) (DR2)	Suppléant
		4. CHADJICHRISTOS CHRISTOS (H) (CRCN)	Suppléant
		5. MUSSO Orlando (H) (CRCN)	-
		6. PERAN PATRICE (H) (DR2)	-
		7. DEJUCQ RAINSFORD NATHALIE (F) (DR2)	-
		8. LAHUNA OLIVIER (H) (CRCN)	-
		9. HECHLER BEATRICE (F) (CRCN)	-
		10. CORCOS LAURENT (H) (DR2)	-
		11. COIRAULT CATHERINE (H) (DR2)	-
		12. DELPRAT BENJAMIN (H) (CRCN)	-
		13. TOUVIER Mathilde (F) (DR2)	-
		14. BENAMOU Marc (H) (CRHC)	-
		15. GAUDRY MURIELLE (F) (CRHC)	-
		16. SAMSON MICHEL (H) (DR1)	-
		17. KRIEF PATRICIA (F) (CRHC)	-
		18. DI CLEMENTE NATHALIE (F) (DR2)	-
		19. BOURGAIN CATHERINE (F) (DR2)	-
		20. LEUTENEGGER ANNE-LOUISE (F) (CRCN)	-
UNSA	214 12,82%	1. BAYEUX Florence (F) (TECE)	Titulaire
		2. DESRAYAUX Lionel (H) (TECN)	Suppléant
		3. POYET Jean-Luc (H) (DR2)	-
		4. BACHELIER Richard (H) (IR2)	-
		5. VAUDRY David (H) (CRHC)	-
		6. ROBIDEL Estelle (F) (AI)	-
		7. LAPIERRE Marion (F) (CRCN)	-
		8. GARFA Mériem (F) (IR2)	-
		9. GUYONNET Gilles (H) (AI)	-
		10. TERRIÈR Bénédicte (F) (IEHC)	-
		11. NEVO Nathalie (F) (IEHC)	-
		12. CASTAN Agnès (F) (IR1)	-
		13. ZAREV Stéphanie (F) (IECN)	-

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
		14. PANICOT-DUBOIS Laurence (F) (CRCN)	-
		15. LOYAU Stéphane (H) (IEHC)	-
		16. MICHEL Laurence (F) (CRHC)	-
		17. BENARD Magalie (F) (IR2)	-
		18. BEDIOU Michaël (H) (IEHC)	-
		19. BOLE-FEYSOT Christine (F) (IR2)	-
		20. CHAN-TCHI-SONG Philippe (H) (IRHC)	-

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

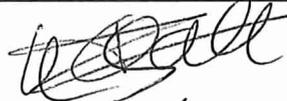
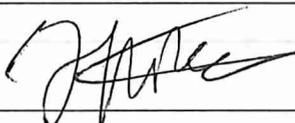
Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 01/12/2022 à 08h00 au 08/12/2022 à 17h00.

Observations

Aucune observation inscrite au journal pour ce périmètre.

Signature des membres du bureau de vote électronique

Madame Claire VESCOVI (Président)	
Madame Marguerite CORREA DITE HAY (Secrétaire)	
Madame Izolina LOPES (Déléguée de liste)	
Madame Maude LE GALL (Déléguée de liste)	
Monsieur Olivier GRIBOUVAL (Délégué de liste)	
Monsieur Jean KISTER (Délégué de liste)	
Madame Valérie DESSIRIER (Déléguée de liste suppléante)	
Madame Sandrine BENITSKI (Déléguée de liste suppléante)	
Madame Ghislaine GUILLEMAIN (Déléguée de liste suppléante)	
Madame Anastella PELET (Déléguée de liste suppléante)	